

CIRCULAIRE A L'ATTENTION DES DIRECTIONS DES ETABLISSEMENTS MEMBRES DE LA FHL

PERIODES DE REFERENCES MENSUELLES NATIONALES 2022 - PRMN 2022

Madame, Monsieur,

Par la présente j'ai l'honneur de vous informer que la Commission paritaire de la Convention collective de travail des salariés occupés dans les établissements hospitaliers luxembourgeois a retenu les périodes de références mensuelles nationales suivantes **pour l'année 2022** :

1. Calcul de la durée de travail brute annuelle (art. 5 B).1. de la CCT) :

Année	2022
Nombre de jours de calendrier	365
Nombre de samedis	-53
Nombre de dimanches	-52
Nombre total de jours de travail théoriques	260
Nombre d'heures moyennes par jour	x7,6
Durée de travail annuelle semi-nette	1976

2. Calcul de la durée de travail semi-nette annuelle et conversion de jours fériés d'usage et de jours fériés légaux en jours de congé conventionnel non affectés à une date de calendrier précise (art. 5 B).2. de la CCT) :

Jours fériés légaux et jours fériés d'usage non-convertis en jours de congé conventionnels	5
Exprimé en nombre d'heures brutes (5 x 7,6)	38
Durée de travail annuelle semi-nette	1938

Calcul de la période de référence mensuelle moyenne (art. 5 B).3. de la CCT) :

Durée de travail annuelle semi-nette divisée par 12 mois	12
Période de référence mensuelle moyenne	161,5

3. Calcul de la période de référence mensuelle minimum et de la période de référence maximum (art. 5 B).4. de la CCT) :

Période de référence mensuelle minimum	145,35 (145)
Période de référence mensuelle maximum	177,65 (178)

4. PRMN 2022

MOIS 2022	PRMN
Janvier	160
Février	152
Mars	176
Avril	160
Mai	152
Juin	160
Juillet	160
Août	168
Septembre	170
Octobre	160
Novembre	160
Décembre	160
TOTAL	1938

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

Patty GEISEN
Coordinatrice de la Commission
Paritaire CCT FHL